



**Procès-verbal
Assemblée générale annuelle**

**Le 6 septembre 2017
De 9 h 30 à 12 h
Centre de curling de la GRC**

1. Mot de bienvenue du président

Francine souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour

Francine Chartrand présente l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts.

Claude Tremblay propose l'adoption de l'agenda, appuyé par Claire Quinn.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Présentation du comité 2017

Francine présente les membres du conseil d'administration.

Richard Gervais, président (absent), Francine Chartrand, vice-présidente, Roger Smith, directeur général, Michel Guindon, trésorier, Denise Carrière, administratrice, et Mike Duern, secrétaire. Francine explique que le CA est en transition d'un CA de ligue vers un CA de gestion d'un centre de curling. Cela exige l'élargissement du CA en fonction des nombreuses responsabilités qui s'ajouteront à notre mandat.

4. Rapport du trésorier

Michel Guindon nous présente le rapport financier final de 2016 -2017 au 30 juin 2017.

Des exemplaires du rapport ont été remis aux membres.

Nous avons présentement une balance de 94 919 \$.

Les comptables chez Piché Lacroix ont complété une mission d'examen exigée par Caisse Desjardins et IQ aux fins de la demande de financement du projet.

5. Dates importantes

Septembre

Aujourd'hui le 6 septembre - Assemblée générale annuelle et inscriptions.

Samedi 9 – Salon des services communautaires et du loisir – Centre Meredith de 9 h 30 à 15 h 30. Curling des Collines sera sur place (4 représentants)

Mardi 12 – Réunion publique Centre Meredith, de 19 h 30 à 21 h 30.

Mercredi 13 – Formation des équipes pour la saison (membres du CA)

Mercredi 27 – Formation pour les nouveaux joueurs avec Germain Dubois, de 10 h à 12 h et essais sur la glace pour tous – de 10 h à 12 h.

Vendredi 29 – Début des parties le vendredi

Octobre

Mercredi 4 – Début des parties du mercredi

Samedi 28 – Funspiel à la GRC – de 19 h à 23 h (précisions à suivre)

6. Règlements généraux : Les nouveaux règlements ont été transmis à tous les membres par courriel.

Comme toute organisation, il faut préparer et adopter des règlements généraux.

Roger demande aux membres s'ils ont des questions sur les nouveaux règlements.

Jocelyn Houle demande si la corporation est suffisamment assurée.

Roger explique que le CA et tous les membres et bénévoles sont couverts par une police d'assurance responsabilités offerte par Curling Québec. En tant que membre de Curling Québec, nous sommes couverts par cette assurance.

Durant la période de construction c'est la responsabilité de l'entrepreneur de se procurer une police d'assurance. GMR nous avise que les membres de Curling des Collines qui visitent le site de construction seront également protégés.

Après la construction et avant de nous remettre les clés du centre, Curling des Collines va se procurer les polices d'assurance nécessaires tel qu'exigé par les institutions financières.

Charles Gagnon propose l'adoption des règlements, appuyé par Claude Tremblay

Les règlements sont adoptés à l'unanimité.

Résolution : Pouvoir d'emprunt (Règlement 6) les administrateurs de l'organisation peuvent, lorsqu'il y a lieu : i) contracter des emprunts, compte tenu du crédit de l'organisation; ii) émettre, réémettre ou vendre les titres de créance de l'organisation ou les donner en garantie sous forme d'hypothèque mobilière, de gage ou de nantissement; iii) grever d'une sureté, notamment par hypothèque, tout ou en partie des biens, présents ou futurs, de l'organisation, afin de garantir ses titres de créances.

La résolution est proposée par Géralda Gagnon, appuyée par Nicole Croteau.

La résolution est acceptée à l'unanimité.

Résolution : Nombre d'administrateurs (Règlement 23) Le conseil d'administration se compose du nombre d'administrateurs spécifiés dans les statuts (soit un minimum de trois et un maximum de dix). Roger demande aux membres l'adoption d'une proposition d'ajouter 4 administrateurs pour un total de 10 membres au CA.

La résolution est proposée par Suzanne Proulx, appuyée par Louise Smith.

La résolution est acceptée à l'unanimité.

7. Remplacements des têtes de balai.

Encore cette année Roger va continuer à faire le remplacement des têtes de balai. Le coût cette année sera 12 \$.

Curling Canada et la Fédération de Curling mondiale imposent/exigent un standard dans le tissu et la couleur des têtes de balai au niveau compétitif et professionnel. Au niveau non compétitif, la décision d'adopter cette norme est à la discrétion des clubs respectifs de curling. Roger demande si on devrait souscrire maintenant à cette nouvelle norme.

La recommandation des membres est d'épuiser le tissu en inventaire avant de se conformer au nouveau tissu.

8. Saison 2017-2018. Étiquette, sécurité, formation des équipes

La saison 2017 - 2018 approche rapidement et nous rappelons à tous les membres que notre ligue de curling est une ligue sociale. On est là pour s'amuser et jouer en sécurité.

On vous rappelle que les parties sont d'une durée maximale de deux heures, ce qui représente huit bouts d'environ 15 minutes chacun. On demande aux capitaines et aux joueurs de gérer leur temps sur la glace de façon à compléter les huit bouts. S.V.P. consulter votre carnet d'information pour les règles de jeux, la courtoisie, l'horaire des parties, etc.

Assurez-vous que votre équipement de curling est en bonne condition. Assurez-vous que vos souliers et balai sont propres, vous devriez aussi penser à porter un casque protecteur.

La composition des équipes était plus équilibrée l'an passé, alors on propose la même formule pour la prochaine saison. Dans la mesure du possible, on va essayer de vous faire jouer à la position demandée, mais ce n'est pas toujours possible.

9. Organigramme

Denise a présenté la nouvelle structure de l'organisation aux membres. L'organigramme inclus les membres du CA actuel et les postes vacants à combler aujourd'hui par élection. On a besoin de bénévoles dans tous les comités.

10. Élections : président, secrétaire, administrateur

Roger Smith a accepté de présider les élections.

Président : Richard Gervais est absent, par contre il aimerait continuer son rôle de président.

Secrétaire : Mike Duern est déjà en poste et accepte d'y demeurer.

Administrateur : Denise Carrière est en poste depuis septembre 2016 et accepte d'y demeurer.

Suite à la résolution ci-dessus (item n° 6 – règlement 23), le CA a 4 postes additionnels d'administrateur.

Roger demande s'il y a des membres intéressés à se joindre au CA.

Michel Vallières, Denis Quinn, André Cholette et John Turnbull se présentent comme administrateurs.

Tous les membres nommés ont accepté en autant qu'il n'y ait pas d'objections. Il n'y a aucune objection.

Joanne Smith propose la fermeture des élections. La proposition est appuyée par Claude Tremblay et acceptée à l'unanimité.

11. Mise à jour du projet

On a reçu la confirmation de Caisse Desjardins et d'Investissement Québec qu'ils ont autorisé les ententes financières et ils sont en mesure de nous les faire parvenir d'ici quelques jours. Dans les prochaines semaines nous prévoyons signer les ententes financières, signer le contrat avec l'entrepreneur GMR, compléter l'achat du terrain et obtenir notre permis de construction.

À ce jour, 13 personnes ont opté pour une adhésion à vie. Il reste deux adhésions à vie au coût de 6 000 \$ chacune (taxes en sus).

Quarante-neuf personnes et/ou organismes ont donné ou promis de donner 1 000 \$ ou plus afin de faire graver leur nom sur une pierre de curling. Quinze pierres sont encore disponibles pour les intéressés.

Le projet, y compris les coûts d'intérêts pendant la période de construction, est maintenant estimé à 3 564 000 \$. Nous devons encore amasser au moins 54 000 \$.

On attend toujours une réponse de Tourisme Outaouais, la fondation Ottawa Senators et la fondation des Blue Jays à la suite des demandes de subvention.

12. Divers

Michel Dupont remercie tous les bénévoles qui travaillent sur le projet et demande si les bénévoles sont remboursés pour leurs dépenses. Les membres du CA ont répondu que le temps dévoué au projet (et les dépenses) sont en soi un don personnel au projet.

13. Levée de l'assemblée

Géralda Gagnon propose la fermeture de l'assemblée, appuyée par Roland Blondin.